

# CANNET PASSION

MAGAZINE D'INFORMATIONS MUNICIPALES - LE CANNET DES MAURES - 83340 - VAR - AUTOMNE / N° 8



LES GIBLES ROUGES - PORTRAIT DE FAMILLE DES MEILLEURS CANNETIERS

# LE MOT DU MAIRE



Chers Cannetoises et Cannetois, chers amis,

Les inondations du mardi 15 juin 2010, qualifiées de centennales par l'administration, marqueront l'histoire de notre commune.

Grâce à une réactivité immédiate de la municipalité (1ère cellule de crise montée dans le Var dès 13h00 le 15 juin) et à un investissement total de tous les agents et moyens de la commune, le pire a pu être évité puisque nous ne déplorons aucune victime physique. Un bel exemple de solidarité qui appelle toute ma gratitude à l'adresse de tous les intervenants.

Le temps est désormais à la reconstruction soutenue financièrement par le Département toujours très proche des communes, l'État, l'Association des Maires du Var et la Région.

La rentrée scolaire s'est paisiblement déroulée associant dans la bonne humeur élèves, professeurs et directeurs d'écoles avec lesquels nous entretenons des liens étroits tissés au quotidien par l'adjoint et la conseillère municipale responsables.

Nous souhaitons la bienvenue à nos nouveaux commerçants. Pour le bar-pmu-loto M. et Mme Baudry succèdent à Gérard Cabasse que nous remercions pour service rendu à la collectivité. Pour la boulangerie (ex - Petit Marché), M. et Mme Ars devraient l'ouvrir très prochainement.

Nous travaillons par ailleurs à l'ouverture d'une épicerie au rythme lent des aléas multiples qui président à l'installation d'un nouveau commerce.

Nous préparons des fêtes de fin d'années illuminées et sonorisées autour d'un village de Noël (les 11 et 12 décembre) et d'activités ludiques et sportives à destination de tous.

Toujours soucieux d'entretenir le devoir de mémoire, nous dédions cette édition du journal communal au passé glorieux de nos mineurs « Les Gueules Rouges » qui ont souffert et œuvré au dynamisme économique de notre cité. Respect.

Dans l'attente de vous retrouver nombreux à la cérémonie des vœux le vendredi 7 janvier 2011, je vous souhaite une belle fin d'année couronnée par un joyeux Noël entourés de vos proches.

Dr. Jean-Luc Longour

Maire du Cannel des Maures

PS : J'invite les riverains de cours d'eau à lire le rappel à la loi page 9 de cette édition.



- Page 2** **Le Mot du Maire**
- Page 4** **Pôle éducation, Transports, Cantine**  
Rentrée studieuse au restaurant scolaire,  
Travaux d'été pour le Pôle Technique de Rénovation Urbaine.
- Pages 5 à 9** **Pôle Urbanisme et Développement Durable**  
La commune poursuit ses actions pour le Développement Durable,  
Le tri des déchets au Cannet des Maures en 2009,  
Entretien des cours d'eau,  
La commune s'engage en faveur du Commerce Équitable.
- Pages 10 et 11** **Les inondations du 15 juin 2010**  
Bilan,  
Le dojo et les inondations.
- Page 12** **Pôle Finances et Développement Économique**  
La Z.A.C. de la Gueiranne, un pôle de vie économique,  
Nouveaux commerçants.
- Page 13** **Infos**  
Plan de Prévention du Bruit.
- Page 13** **Libre Expression du Groupe Minoritaire des Élus**
- Page 14** **Le Cannet dans la presse**
- Page 15** **Pôle Technique de Rénovation Urbaine**  
Divers travaux de voirie / Rue du Bosquet / Voie Aurélienne et Rue de l'Argelas.
- Page 16** **Pôle Culture et Communication**  
Les concerts de l'été au jeu de boules.
- Page 17** **Pôle Enfance et Jeunesse**  
Été 2010.
- Pages 18 et 19** **Pôle Sports et Associations**  
L'intégrale bouliste / Judo / Danse / Fly Ball / Téléthon.
- Page 20** **Pôle Solidarité**  
Le Festin des Sages / Cadeau des aînés,  
Portage de repas à domicile.
- Page 21** **Humeur Provençale**
- Pages 22 et 23** **Notre Histoire**  
Les Gueules Rouges.
- Page 24** **Pôle Culture et Communication**  
Agenda des manifestations.



## Rentrée studieuse au restaurant scolaire

Depuis une trentaine d'années, l'évolution de notre alimentation a eu pour corollaire l'importante augmentation des allergies alimentaires. Les restaurants scolaires, tant au primaire qu'à la maternelle, accueillent des enfants souffrant soit d'intolérance, soit d'allergie alimentaire.

Pour les accueillir dans des conditions optimales de sécurité, le personnel concerné (Cuisiniers, ATSEM, personnels de services...) et quelques enseignants ont suivi une formation organisée pour la commune du Cannet des Maures par un organisme expert en ce domaine, Bhyoqual.

Au menu : historique et caractéristiques essentielles des allergies, principaux allergènes, réglementation et conduite à tenir en cas d'incident.

Après l'introduction du « bio » en cantine, tout le personnel continue à œuvrer pour assurer le meilleur service possible au restaurant scolaire, avec pour objectif associé de faire déjeuner l'ensemble des enfants en toute sécurité.



Formation sur les allergies

## Travaux d'été pour le Pôle Technique de Rénovation Urbaine

Durant tout l'été, les agents des services techniques ont travaillé d'arrache-pied et avec beaucoup d'application pour réaliser l'ensemble des travaux programmés dans les écoles.

Enfin a été aménagé un vrai bureau, outil de travail indispensable, pour le directeur de l'école primaire qui sera amené à accueillir les familles dans les meilleures conditions.

La rénovation de la cour de l'école maternelle s'est poursuivie cette année avec la pose d'une pelouse artificielle aussi belle que pratique, d'autant plus qu'elle est venue recouvrir une zone anciennement boueuse par temps de pluie.

Dans le cadre d'un programme de rénovation des salles de classe de l'école primaire, les deux dernières ont été achevées, à l'ordre du jour : peinture et installation de faux plafonds.

Les directeurs, M. Gagnepain et M. Boulon, les enseignants, les parents d'élèves et surtout les enfants ont apprécié le travail réalisé et sont unanimes sur la note attribuée aux agents du Pôle technique : Très très bien !



Extension du bureau de M. le Directeur



Rénovation à l'école maternelle

## La commune s'engage en faveur du Commerce Équitable

Le sommet de la Terre à Rio en 1992 a affirmé la nécessité d'un partenariat mondial sur une base nouvelle plus respectueuse de l'environnement mais aussi construite sur la notion d'équité en créant des niveaux de coopération nouveaux entre les États, les secteurs clefs de la société et les peuples.



Récolte du thé

En 2002 à Johannesburg, les collectivités françaises se sont engagées en faveur d'un « commerce équitable », c'est un des facteurs de diminution des tensions et de certaines injustices, en offrant aux petits producteurs et aux artisans des pays pauvres des possibilités de progrès social et en incitant les décideurs à modifier les règles et les pratiques du commerce international.

Le 28 septembre 2010, à l'occasion d'une conférence sur le thème du commerce équitable à la Médiathèque du Cannet des Maures, le maire Jean-Luc Longour et monsieur Yves de KERMEL, président de l'association Var Équitable, ont signé la « Charte VAR ÉQUITABLE », confortant ainsi la démarche d'agenda 21 local déjà entreprise par la municipalité.



Signature de la charte Var Équitable



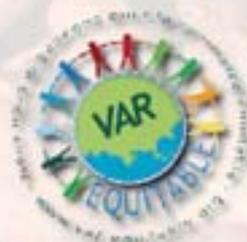
Taminage du sucre

### Le commerce équitable a pour objectifs :

- d'assurer une juste rémunération du travail des producteurs les plus défavorisés des pays pauvres, leur permettant de satisfaire notamment leurs besoins élémentaires en matière de santé, d'éducation, de logement, de protection sociale.
- de garantir le respect des droits fondamentaux des personnes (tels que les refus de l'exploitation des enfants, du travail forcé, et de l'esclavage).
- de favoriser la protection de l'environnement.

En effet, les collectivités locales ont un rôle majeur à jouer dans le développement du commerce équitable. En adhérant à l'association Var Équitable, la commune a souhaité aller plus loin en s'engageant à respecter les principes suivants :

- promotion de la consommation de produits issus du commerce équitable.
- inscription de critères équitables dans la politique d'achats publics.
- action d'information sur le commerce équitable auprès d'un large public, allant des entreprises aux citoyens, en passant par les associations.



# LE TRI DES DÉCHETS

## Le tri des déchets au Cannet des Maures en 2009

Depuis 7 ans, le tri sélectif des déchets est mis en œuvre sur l'ensemble du territoire Cœur du Var.

Au Cannet des Maures, le tri des produits recyclables s'effectue :

- Au porte à porte pour les emballages (poubelle jaune)
- En points d'apport volontaire (colonnes) pour le verre, le papier et les textiles.

Une déchetterie intercommunale située à Miolan est à la disposition des ménages pour les déchets qui ne sont pas recueillis par le service de collecte des déchets ménagers en raison de leur volume, de leur nature ou de leur poids.

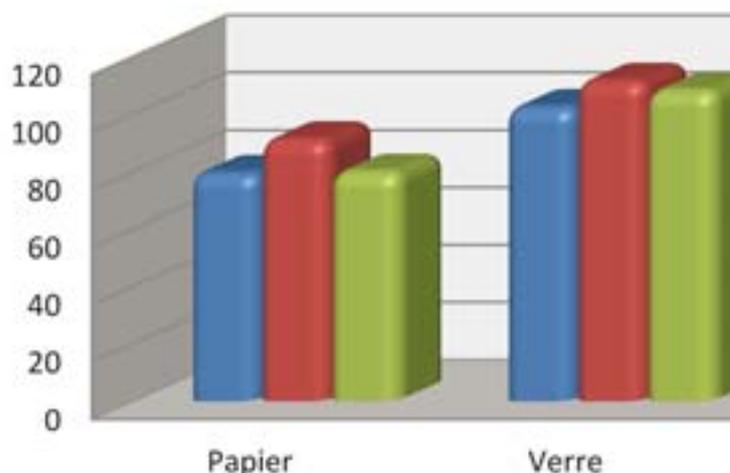
Pour y accéder vous devez être muni d'un badge à retirer auprès de la Communauté de Commune Cœur du Var et d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois et la copie des cartes d'identité des personnes qui se rendront en déchetterie. Le nombre de passages est limité à 15 par semestre et les apports sont restreints à 1m3 par passage.

### LISTE DES DÉCHETS ACCEPTÉS



	Tonnage 2007	Tonnage 2008	Tonnage 2009
Papier	79.24	90.85	102.09
Verre	102.09	111.16	99.85
Emballages	92.62	99.85	

## Tri des déchets - le des résultats



### Les horaires d'ouverture

- En été  
De 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h30 du lundi au samedi.
- En hiver  
De 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h30 du lundi au samedi.

Le ramassage des encombrants au porte à porte a lieu gratuitement les 1er et 3ème jeudis de chaque mois sur inscription préalable en mairie au 04.94.509.830.

### Agenda 21

En 2009, la commune a mis en place le tri du papier dans les bureaux de la mairie et a collecté 750 kg de papier. En 2010, elle a équipé les bureaux et les différentes salles communales de bacs pour le tri des emballages.

Le meilleur des déchets étant celui qui n'est pas produit, les agents sont aussi incités dans le cadre de la démarche Agenda 21 à économiser le papier et les consommables.



# AGENDA 21

## La commune poursuit ses actions pour le Développement Durable

Le Grenelle de l'Environnement a été l'occasion de rappeler que les véhicules propres permettront d'accélérer une « croissance verte », une croissance durable et génératrice d'emplois.

Au-delà il était important de noter le rôle d'exemple des collectivités locales dans cette entreprise.

Une évolution dans l'achat de véhicule est inéluctable à la lumière d'une crise énergétique (dépendance au pétrole et souffrance du marché de l'automobile) et environnemental (émissions de CO2 lié aux transports).

Le développement des véhicules électriques et hybrides constitue une double opportunité : il contribuera tout autant à la lutte contre les modifications climatiques qu'à la restructuration d'un secteur automobile aujourd'hui en crise.

Vous avez certainement vu, pas forcément entendu, les trois véhicules électriques communaux réceptionnés au cours de cet été 2010.

Cette démarche d'achat public s'inscrit dans l'Agenda 21 de la commune.

Il s'agit de deux véhicules de type « fourgon » pour les équipes Bâtiments et Eau et d'un véhicule avec benne basculante pouvant accueillir 575 Kg pour l'équipe Espaces verts.

Ces véhicules électriques disposent d'une autonomie d'environ 60 km et se rechargent sur une simple prise électrique 220 V. La vitesse de ces véhicules est limitée à 50 km/h, ils s'adaptent bien aux parcours relativement courts et quotidiens de nos équipes terrain.

L'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie) et le Conseil Régional ont subventionné ces acquisitions à hauteur de 6 000 euros sur un total d'un peu moins de 61 000 euros TTC.

La commune n'exclut pas de compléter son parc automobile avec de nouveaux véhicules « écologiques » dans les années à venir, les prochains pourraient être « tout électrique » ou hybrides.



Présentation des trois véhicules électriques



## Entretien des cours d'eau

### Rappel à la loi, *DURA LEX SED LEX.*

*«En dehors de cours d'eau domaniaux (majoritairement navigables et appartenant à l'État) tout riverain d'un cours d'eau est propriétaire des berges jusqu'à la moitié du lit. Ce qui signifie, qu'en tant que propriétaire, il en a la jouissance mais également l'obligation d'en assurer l'entretien «normal», cf. article L215-14 du Code de l'Environnement.»*

Il est donc très important pour les riverains de cours d'eau d'accéder aux berges via l'aménagement dans la clôture d'un portillon d'accès pour assurer leur devoir.

Toutes ces dispositions sont inscrites dans le règlement de voirie et de police des eaux de la Commune du 7 décembre 1994 qui précise notamment le recul des clôtures selon les cours d'eau comme suit (chapitre II – article IV d) :



Cet entretien permet de maintenir le cours d'eau dans son profil d'équilibre, l'écoulement naturel des eaux et d'éviter sa mise en charge hydraulique et l'inondation des terrains en amont.

Il se traduit notamment par l'enlèvement des embâcles, débris et atterrissements, flottants ou non, par élagage ou recépage de la végétation des rives.

Si le propriétaire ne s'acquitte pas de son obligation d'entretien régulier, la commune peut pourvoir d'office aux travaux d'entretien à la charge du ou des propriétaires concernés. Cette intervention se fait après une mise en demeure restée infructueuse à l'issue d'un délai déterminé. Les conséquences d'un défaut d'entretien peuvent être considérables en cas de fortes précipitations.

*«Une largeur minimum entre 2 clôtures mitoyennes doit être respectée :*

- Elle ne devra jamais être inférieure à 2m50
- Elle est fixée à 4 m pour les ruisseaux :
  - de Bourboutéou
  - Vienne
  - Le Farriou sur sa partie du cours située en amont de la ligne de chemin de fer pour passer à 6 m en deçà »

### RAPPEL

Tous travaux dans les cours d'eau autre que l'entretien normal doivent faire l'objet d'une autorisation préalable au titre de la Police de l'Eau et d'une déclaration en Mairie.

# LES INONDATIONS

## Bilan

La commune se remet progressivement des inondations du 15 juin 2010. Après 4 mois, un bref exposé de la situation s'avère nécessaire.

### Aides aux particuliers

Certains de nos administrés ont eu à souffrir sérieusement de cette catastrophe naturelle ; au lendemain des inondations ce sont plus de 114 foyers qui sont venus déclarer leurs sinistres en mairie et auprès de leur assureur. Des aides d'urgences ont été demandées auprès de la Préfecture et de la Région pour 14 foyers. Parmi ces derniers, 3 étaient confrontés à des problèmes de relogement, deux se sont vus proposer un logement social sur une commune voisine.



A l'occasion de ces moments difficiles les sinistrés ont pu compter sur une entraide familiale, sur le soutien des amis ou celui de quelques associations. Les agents de la Maison de la Fraternité et de la commune voués à l'accueil des sinistrés ont multiplié leurs efforts pour recueillir les déclarations et servir d'intermédiaires entre les pouvoirs publics, les associations et les sinistrés.

Une chaîne de solidarité s'est constituée pour permettre aux territoires sinistrés et aux habitants de se relever :

- **Les Restaurants du cœur** se sont massivement mobilisés, fraîchement installés au 1er juin, ils sont allés à la rencontre des sinistrés et continuent d'ailleurs d'aider une dizaine de famille fragilisées.

- **Le Lion's Club** a également tenu à soutenir les sinistrés Cannois en offrant des bons d'achats électroménagers pour un montant total de 500 euros au restaurants du cœur. À ce jour 3 machines à laver ont pu être achetées pour les familles sinistrées.

- La Caisse d'Épargne est intervenue en laissant à disposition de la commune des bons à délivrer aux plus sinistrés pour une valeur totale de 2 500 euros.

- **Des aides d'urgence de l'État** ont pu être versées à 9 foyers.

- **L'Association des Maires du Var** a versé au Pôle Solidarité de la commune une enveloppe de 7 000 euros.

La commune, ayant recueilli 3 632 euros à l'occasion de la fête de la musique et des dons faits par les Cannois, reversera ce montant aux sinistrés les plus affectés après un examen de la situation de chacun.

### Aides aux exploitations agricoles

Sur la commune, ce sont 14 exploitants agricoles qui ont été frappés. Les dégâts recensés vont des pertes de récoltes avec ravinements, aux habitations principales sinistrées, en passant par des champs inondés et des vignes arrachées.

Par arrêté ministériel du 9 septembre 2010 a été reconnu le caractère de « calamité agricole » permettant aux agriculteurs d'être indemnisés.

Ce fonds cible les biens et cultures non assurés par une assurance « multirisques exploitation » ou « multirisques récoltes » tels que les sols, les plantes sous serres, les cultures non engrangées, le cheptel hors bâtiment, les vergers et pépinières, les récoltes sur pied.



### Les dégâts communaux

Les travaux de mises en ordres sont estimés à 1 600 000 euros, le niveau de prise en charge par le comité des financeurs à ce jour n'est pas établi. Néanmoins, des avances sont en cours de versement, elles permettront de traiter en priorité les travaux de mise en sécurité des quartiers.

**Travaux sur cours d'eau**

Au titre des priorités, on peut citer le Bourbouteou, le Réal Martin, Vienne, le Riautord.

La commune, située en contre bas de la colline, reçoit de nombreux et divers obstacles, lesquels s'ajoutent les uns aux autres, générant par endroits des entraves à l'écoulement des eaux. Il convient ainsi d'être vigilant sur l'état des cours d'eau !



**Concernant les réseaux d'eau et assainissement**

Entre le carrefour de la Forge et le chemin de Ste Maisse, interventions de curage de la canalisation du Vallon de Vienne.

**Les travaux de voirie prioritaires**

**Quartier Bourbouteou et Impasse Bachas :**

Des curages et un nettoyage de l'existant s'imposent en souterrain, ainsi que la réalisation de galeries de dérivation.

**Le chemin de portal :**

La voie a été littéralement froissée par les débordements du « Réal Martin », toutefois elle a été rendue aujourd'hui praticable.

Le mur de soutènement piétonnier longeant les voies SNCF s'est effondré et constitue un risque.

Concernant les biens assurables municipaux, peu de dégâts sont à constater, à l'exception du Dojo, déjà affecté par des problèmes d'étanchéité avérés par constat d'huissier.

**Le dojo et les inondations**

Alors que le dojo demeure impropre à son usage en raison de désordres constatés avant réception dès novembre 2008 (remontées d'eau par les sols et altérations des surfaces), celui-ci n'a pas été épargné par les inondations du 15 juin 2010.

Depuis fin 2008, la commune œuvre pour récupérer en état de fonctionnement une structure de plus de 4 800 000 euros (sans compter les espaces verts, les parkings et un coût de fonctionnement qui restent à budgétiser et à programmer pour un fonctionnement régulier).

Les démarches administratives et les rappels aux obligations des cocontractants n'ayant pas porté les fruits attendus, une procédure contentieuse est en cours avec la nomination d'un expert judiciaire ayant pour mission notamment de déterminer l'origine des désordres et les réparations à entreprendre.



Cette lourde procédure concerne l'ensemble des 17 entreprises partenaires et leur assurance. Elle peine à s'instruire tant les parties sont nombreuses et les intérêts économiques en jeu importants.



# VIE ÉCONOMIQUE

## La Z.A.C. de la Gueiranne, un pôle de vie économique

La Zone d'Aménagement Concertée de la Gueiranne compose le tissu économique du Cannet des Maures; cet espace parfois méconnu, recense de nombreuses activités au service des Cannetois.

Parc d'Activités

LA GUEIRANNE



### Immeuble Les Coquelicots

Lorton Olivier - (Médecin généraliste)  
Sita Carole - (Infirmière)  
Lorenzon M. - (Psychanalyste)  
Roger F. - (Infirmier)  
Piquet B. - (Kinésithérapeute)  
Maignan P. - (Sage femme)  
Krempp H. - (Naturopathe)  
Peloux S. - (Sage femme)  
Delaunay L. - (Masseur kinésithérapeute)  
Giordani F. - (Orthophoniste)  
Laurent A. - (Pédicure-podologue)  
Vandrebeck V. - (Orthophoniste)  
S.E.L.A.R.L CREONS, X. Chopin - (architecte)

### Immeuble Les Lavandins

Espaces de bureaux disponibles

### Artisans, Entreprises, Professions Libérales

Wendel Méditerranée - (Éclairage industrie, commerce)  
E.U.R.L. Climo Services  
Mobilier Coulomb - (Restauration/Hôtellerie, Collectivités)  
Etanchéité Chassaing  
Vernissage des Maures  
Mécatech - (Mécanique générale)  
MELAG France  
Plateforme Immobilière Varoise  
Sud Décors Préfa  
ALTP - (Matériel industriel, location)  
S.C.I. ATHOS  
S.A.R.L. STEN  
FIT & BELLE - (Salle de sport réservée aux femmes)  
S.D.E.C.C. - (Cabinet Comptable)  
Cabinet ROCHE & ASSOCIES - (Géomètre)  
Varoise Médical - (Matériel et services pers. handicapés)  
AIST 83 - (Médecine du travail)

### Maison du Paysan

La SAFER  
A.R.G.J.M.S.A - (Association Régionale de  
Gestion des Instituts Médico-sociaux Agricoles)

Afin de faciliter la lisibilité de cette Z.A.C., un totem d'annonce de la Zone sera installé, ainsi qu'une signalétique.

## Nouveaux commerçants

Reprise du commerce «Bar, Tabac, PMU, Loto»  
au 9 avenue de Verdun.



M et Mme BAUDRY succèdent à Georges CABASSE.

Ouverture d'une boulangerie traditionnelle sur  
l'avenue de Verdun, « le Moulin du Cannet »

Non loin des écoles, de la gare et du parc de l'Hôtel de Ville, **M. ARS et son épouse** réaliseront au niveau de l'ancien « Petit Marché » dès novembre 2010, des viennoiseries, sandwiches, salades et pains provençaux, miches de pain à l'ancienne (recette utilisée et transmise depuis près de 900 ans).

## Plan de Prévention du Bruit

Le projet de Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement du Réseau Routier National porte notamment sur :

- les autoroutes A8 et A57 traversant la commune.

Le projet est mis à la consultation du public :

- du lundi 20 septembre 2010
- au vendredi 19 novembre 2010 inclus.

Les documents consultables ainsi qu'un registre permettant de recueillir vos observations, sont à votre disposition en mairie, au Pôle Urbanisme et Développement Durable.

Les riverains des autoroutes et toutes les personnes intéressées sont invités à venir consulter et s'exprimer sur ce dossier.



## Espace conventionnel réservé au Groupe minoritaire élus (texte original transmis)

Suite aux intempéries des 15 et 16 juin 2010, malgré les polémiques évoquées par Monsieur le Maire (lors du dernier Conseil Municipal), les élus du groupe minoritaire tiennent à signaler aux Cannetoises et Cannetois que chacun a participé, discrètement mais efficacement, à sa façon et avec les moyens dont il pouvait disposer à l'entraide aux sinistrés.

Même si, au regard de la Dracénie, notre commune a été moins durement affectée, des maisons d'habitations ont été inondées, une dizaine de familles ont dû être relogées, un éleveur ovin a été très lourdement sinistré, des récoltes ont été endommagées et les sols agricoles ravinés.

La voirie n'a pas été épargnée (à ce jour la circulation sur le chemin de Portal n'est pas rétablie ?).

Des drames familiaux se sont ajoutés à cette catastrophe naturelle. Aux côtés des Pouvoirs Publics (Etat, Région, Département, Commune...) chacun à sa mesure s'est employé à venir en aide aux victimes.

A propos des affaires communales, l'espace que le Maire nous accorde dans ce bulletin est bien trop petit pour nous permettre d'explicitier clairement nos analyses et nos positions. Nous pallierons à cette carence d'information en diffusant au plus tôt une « Nouvelle Oreille Tendue ».

Les vendanges sont là, la rentrée scolaire s'est bien passée, l'arrière saison s'annonce belle, nous vous souhaitons d'en profiter pleinement.

Les dix élus qui composent le groupe minoritaire :

**Alain FABRE, Maire honoraire du Cagnet des Maures, Conseiller Général du Var – Canton du Luc.**

**Christian BERNARD** : Développement économique et finances - **Paul BERNARD** : agriculture, Canal de Provence -

**Véronique BOURASSET** : culture, patrimoine - **Alain DUDON** : festivités, sport, jeunesse - **Gisèle DURANT** : action

sociale, vie scolaire - **Jean-Marc FREGNANI** : vie des quartiers - **Jean-Claude GIRAUDO** : urbanisme - **André**

**MASSA** : forêt, espaces naturels - **Jean-Paul VINCENT** : information, vie associative, développement durable.



## Divers travaux de voirie



Reprise d'affaissement de la chaussée sur le parking de l'école primaire.  
(Travaux effectués par les agents communaux)

## Rue du Bosquet



Un massif de fleurs viendra compléter cet îlot.  
L'aménagement paysager se poursuivra sur l'espace boisé de ce quartier.

## Voie Aurélienne et Rue de l'Argelas.



Rafratchissement de la signalisation horizontale pour rationaliser la circulation routière.

# LE CANNET EN MUSIQUE

## Les concerts de l'été au jeu de boules

En juillet et août, les boulistes ont partagé la place avec les artistes, chanteurs et musiciens à l'occasion de la deuxième saison des **Concerts du Jeu de Boules**.

Au cours de l'été, les huit spectacles offerts par la municipalité ont su ravir tous les publics par leur éclectisme et la qualité des artistes programmés.

Un concert à l'heure de l'apéro, du jazz vocal féminin, de la salsa, du théâtre. Le Jazz a été mis à l'honneur avec un spectacle de belle qualité en hommage à Django Reinhardt, mené en partenariat étroit avec le **Conseil Général du Var** que la municipalité du Cannet des Maures remercie vivement.

Cette année encore, d'autres manifestations ont aussi été proposées : cinéma et expositions sont venus enrichir les propositions culturelles estivales de la commune.



Django Brasil



Coda



Sextet Piero Iannetti



Tiré par les chevaux



## Été 2010

La maison des jeunes a mené de nombreuses et nouvelles activités durant cet été 2010.

Des activités de loisirs ponctuelles et ludiques avec du paint-ball, Ok corral, Aqualand, mais aussi des activités sports découvertes, Kayak, Voile, Via souterrata, Rafting.



Via Souterrata



Rafting

Certaines nouvelles activités ont également permis de faire de nouvelles rencontres :

- sportives dans un premier temps, avec le football et nos voisins de la maison des jeunes du Thoronet en match aller/retour (une victoire du Thoronet pour cette première,



Football

la revanche est à programmer pour cette nouvelle année).

- amicales et culturelles dans un second temps, au détour d'un séjour inter centres organisé à Clapiers (Hérault 34) du 2 août au 6 août 2010. Les élèves ont également pu visiter la magnifique ville de Montpellier et sa célèbre Place de la Comédie.



Place de la Comédie

Organisation de « Expo photo Skate Park », événement mené en collaboration avec la Médiathèque du 30 Juillet au 31 Août 2010.



Exposition Skate Park

L'équipe pédagogique de la Maison des Jeunes qui accueille les 11/17 ans souhaite préparer sa programmation 2010/2011 en collaboration avec les jeunes adhérents.

Venez nombreux !

*Le dossier d'inscription est valable du  
1er Septembre 2010 au 31 Août 2011.*

**Horaires :** Mardi, jeudi et vendredi de 16 heures à 18 heures 30, Mercredi et samedi : 10h00 – 12h00 et 14h30-18h30

## L'intégrale bouliste

Didier Brémond, président de l'intégrale bouliste est très satisfait du bilan des manifestations.

En effet, l'intégrale bouliste, pour sa première saison, a organisé quinze concours de boules durant les mois de juillet et août.

A la pétanque ou au jeu provençal, les participants étaient nombreux.

Un grand merci aux commerçants et artisans qui ont généreusement doté ces concours.



## Judo

Le 19 juin 2010, à la salle du Recoux, Franck FILERI, professeur diplômé d'état 2ème degré, au Judo club Centre Var, a reçu des mains de Monsieur Henri COURTINE, 10ème dan, personnalité la plus titrée en France, son 6ème dan.

Juste récompense pour ce professeur dévoué, passionné, persévérant qui enseigne sa passion depuis 21 ans, responsable par ailleurs du Pôle Sports et Associations de notre commune.

Toutes nos félicitations à Franck.



## Nouvelle association de danse

Marjorie MEDINA, ancienne élève des cours de danse au Cannet des Maures, titulaire aujourd'hui du diplôme d'État, ouvre son école de danse, pour les enfants et les adultes : classique, jazz et hip hop au programme.

Pour tout renseignement, contactez l'association JAZZ'HIP au 06.67.63.00.58



## Fly Ball

Le FLY BALL est une activité qui associe le jeu et le sport en favorisant la complicité entre le maître et son chien.

Ce sport canin peut être pratiqué par les chiens de petite et grande taille. Le maître n'ayant pas besoin de courir aux cotés de son chien, il est accessible à tous.

Le 11 novembre 2010 est organisée une compétition régionale, de 8h00 à 17h00 sur le stade municipal.



## Téléthon

Comme chaque année les associations locales participent au Téléthon; cette année il aura lieu les 3 et 4 décembre.

Au programme, vendredi soir, la traditionnelle descente aux flambeaux et soupe à l'oignon. Samedi, marche de la solidarité sous forme de relais,



- Midi : Tartiflette
- Après-midi : Animations, démonstration de danses à la salle du Recoux.
- Soir : Concert en partenariat avec le Conseil Général du Var.

Nous comptons sur vous !!

## Forum des associations



# Maison de la Fraternité

## Le Festin des Sages

Rendez-vous dimanche 6 février 2011 à la salle du Recoux.

Toutes les personnes de 65 ans et plus sont les bienvenues, leurs conjoints plus jeunes seront soumis à une participation. Un courrier sera adressé à chaque administré concerné et inscrit sur les listes électorales.

Les personnes non inscrites sur les listes électorales et résidant au Cannet des Maures pourront, si elles le désirent, participer à cette belle festivité en se rapprochant de la Maison de la Fraternité.



Festin des Sages

## Cadeau des aînés

Concernant le Cadeau Annuel des Aînés, celui-ci sera attribué aux personnes de 70 ans et plus.

Tous les habitants du Cannet des Maures figurant sur les listes électorales recevront courant novembre une lettre leur précisant la date à laquelle ils peuvent se présenter pour retirer leur présent à la Maison de la Fraternité. En cas de doute, n'hésitez pas à nous contacter (04.94.500.821) pour vérifier votre inscription.

## Portage de repas à domicile

Les services de portage de repas à domicile ont vocation à aider les personnes âgées, malades et les personnes handicapées qui ne peuvent assurer elles-mêmes la confection de leurs repas.

Trois entreprises proposent des repas réguliers et équilibrés aux Cannetois.

En fonction de la situation de la personne, des aides financières pour l'accès à ce service peuvent être apportées.

Pour tout renseignement, veuillez contacter la Maison de la Fraternité au 04.94.500.821.

Ces entreprises proposent le repas de midi et, en option, celui du soir.

Elles sont habilitées « Aide sociale » et conventionnées par l'APA.

*Pour toute inscription et information complémentaire, vous pouvez vous rapprocher des sociétés ci-dessous.*

	Formule midi	Formule "midi + soir"	Contact
<b>Coviva</b> Formule sans sucres et sans sel proposés	<b>8,9 €</b> (5 éléments) Entrée, Plat protéinique, légume, fromage ou yahourt, dessert	Deux formules de <b>10,30 € à 12,70 €</b> formule midi + potage et dessert pour le soir ou formule midi + potage, plat protéinique ou légumes, dessert	Tel 04 98 12 35 68 www.coviva.fr
<b>Radeau</b> Formule sans sucres, sans sel, sans résidus, semi-mixé proposés	<b>9,9 €</b> pain 50 gr, entrée plat protéinique, accompagnement, fromage, dessert	de <b>10,70 € à 13 €</b> Formule midi + 2 ou 4 éléments, potage, dessert ou entrée, plat complet, fromage, dessert	Tel 04 94 55 30 32 bureau@radeau.fr ou sur www.radeau.fr
<b>Le Ranch</b> «SARL M.B.C restaurant»	<b>7,5 €</b> Entrée, plat, laitage, dessert et pain	<b>10 €</b> Formule midi + soupe, laitage ou un fruit et le pain	Tel 04 94 47 90 98. portable 06 16 74 67 23



## Lou Vièi Cannet (Le Vieux Cannet)



### « Lou » vo « la » boui-abaisso de...

Mascle vo fumèu, en Prouvènço, èr de tôtei lei riboto. Nouàstrei valat abritavon dorgan, cabede, anguielo e...chàmbrì. Acò, avans la poulucien. Leis « effluents » an tua bèsti e verd.- lou « prougrès » bràveis ami ! Dóumàg ! un còup d'arrèst e lou boui-abaisso cantavo dins lon pèiròu.

Patello vivié dins lou bouas, dóu bouas e si nourrisié emè ce que la Naturo li dounavo au fiéu del sesoun. Pas de langousto, pas de chàmbrì...restavo la marlusso, fouaro prés, au fue encuel, vo d'ouou...vo alor de bóudrago. Bè o ! un saquet de banetoun de liéume (en francès « des siliques » ; traducien : « il se lèche ! » c'est tout dire ! e un autre saquet de bóudrago pleno coumo d'ouou. Fòu pas s'arrèsta au brut metalin ni au bavun jaunastre. Cebo roussido, trufo, garroto, quàuquei veno d'aïet, un grèu d'api, lou paquetoun (farigouletto, pebre d'ai, fueio de bagulé)...un bouan fue de soucau de brugas... Er mai goustous que chàmbrì vo langousto...èr bèn mai gras. Segur, fòu pas que bouie senoun la bèsti esclato coumo uno mingrano e lou bouioun viro au verd. Remarco, en bèn escumant... Fòu pas oubliada la chinchado de pebre e...subre-tout, la boutiho de jaquet pèr amoussa lou fue

Patello vous envlto. A la narrado, sentirèr quouro èr cue. Coumo ? avèr de travai ei Lono, de grame à tria ? Lou perçetour qu'espero ? Paga, mourì, avèr toujou lou tèms e lou travai vòu pas un regalun.

Enfin, Patello si regalara soulet...N'a l'abitudò !

### « Le » ou « la » bouillabaisse de...

Masculin ou féminin, en Provence elle est de toutes les ripailles. Nos rivières abritaient barbeaux chevesnes, anguilles et...écrevisses. Ça, c'était avant la pollution. Les effluents ont tué bêtes et aulnes... le « progrès » braves amis ! Dommage ! un coup de filet et la bouillabaisse chantait dans le chaudron.

Patelle vivait dans le bois, du bois et il se nourrissait avec ce que la Nature lui donnait au fil des saisons. Pas de langouste, pas d'écrevisses...restait la morue hors de prix aujourd'hui, ou d'oeufs... ou alors, de boudragues. Mais oui ! un sachet de gousses de vesses (en français « des siliques » ..traduction : « il se lèche ! » c'est tout dire.) Et un autre sachet de boudragues pleines comme des oeufs. Il ne faut pas s'arrêter au bruit métallique et encore moins à la bave jaunâtre. Oignons roussis, pommes de terre, carottes, quelques gousses d'ail, un brin de céleri, le petit paquet (thym, sarriette, feuille de laurier)...un bon feu de souches de bruyères...C'est plus goûteux qu'écrevisses et langoustes...c'est bien plus gras. Bien sûr, il ne faut pas que ça bouille, sinon la bête éclate comme une grenade et le bouillon tourne au vert. Remarque, en bien écumant...il ne faut pas oublier la pincée de poivre et, surtout, la bouteille de jaquet pour éteindre le feu.

Patelle vous invite. Au fumet, vous saurez que c'est cuit. Comment ! vous avez du travail ? Le percepteur vous attend ? Payer, mourir, vous avez toujours le temps et le travail n'est pas un vrai régal.

Enfin, Patelle se régalerà seul...il a l'habitude.

René NONJON

## Les Gueules Rouges

C'est en 1822 que le minéralogiste et ingénieur des mines français Pierre BERTHIER (1782-1861) identifie aux environs des Baux-de-Provence (Bouches-du-Rhône) des échantillons de minerai d'aluminium, auxquels il donnera le nom de bauxite.

Avec la découverte de la bauxite et le début de l'extraction du minerai à la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle, Le Cannet des Maures avec d'autres communes du centre Var (Mazaugues, Brignoles, Tourves, Vins, Le Val, Cabasse, Le Luc, Le Thoronet...) va se trouver inclus au cœur du premier gisement mondial bauxifère.

L'exploitation de la bauxite dans le Centre Var, principal bassin de minerai non ferreux en France, a duré près d'un siècle et a profondément marqué l'histoire de la région.

Jusqu'en 1914, la bauxite Varoise tient le rôle de «leader» mondial, employant plusieurs centaines de mineurs.

Le Var fut pendant plus d'un siècle le premier département producteur de bauxite, une grande partie de la population locale travaillait dans les mines du territoire.

La deuxième guerre favorise l'augmentation du nombre de travailleurs à la mine et les concentrations industrielles.

Après cet apogée, c'est la concurrence étrangère, avec l'importation de la bauxite de Guinée principalement, qui engage le déclin progressif de la production Varoise.

Un plan est mis en place dès 1973 prévoyant l'arrêt de l'extraction. La fermeture définitive aura lieu en 1990.

La mine du Recoux fut parmi les plus importantes du Var. Ces gisements appartenaient à la Comtesse de Colbert.

Le Cannet des Maures a joué un rôle tout a fait primordial quant au transport du minerai en raison de sa gare ferroviaire.



Meren



1957 Gare du Cannet des Maures



Le Recoux 1953 - Sortie du minerai au jour



Les Gueules Rouges





Le transport du minerai s'effectue au départ par charrette (dans les galeries, les chevaux côtoyaient les hommes) puis par locomotive électrique qui traîne les wagonnets (dont un modèle est exposé devant la salle du Recoux) jusqu'à un câble aérien de 1 600 m qui transporte la bauxite en gare où une trémie peut recevoir 5 000 t.

Le filon du Recoux était presque à la verticale. Cela a empêché longtemps la mécanisation.



Le Recoux 1953 - Chargement d'un wagon

En bleu ou habillé du pantalon de toile avec la chemise blanche, le gilet et le ceinturon autour de la taille, avec bien sûr la casquette ou le béret, le mineur, la lampe à carbure à la main, partait de nuit rejoindre le lieu d'extraction.

Certains avaient la montre gousset accrochée à une chaînette.

Au sortir des mines, couverts de poussière de bauxite, les mineurs ont vite été baptisés : «Les Gueules Rouges».

La Commune du Cannet des Maures, est particulièrement sensible à cette histoire.



La mine du Recoux a toujours constitué un élément majeur de l'activité économique, du secteur d'emploi, du travail des Cannétois et des habitants des alentours.

C'était là que se trouvait le plus grand nombre de travailleurs. C'est elle qui a fait vivre de nombreuses familles pendant près d'un siècle.

Évoquer Les Gueules Rouges, c'est faire partager l'histoire, la culture, le patrimoine de notre commune.

C'est rappeler à quel point l'univers de la mine a compté dans le paysage humain, social, économique et politique du Cannet des Maures.

## Médiathèque du Cannet des Maures

### NOVEMBRE

Mardi 2 novembre à 14h00 à 16h00  
Ateliers culinaires Tout public

Mardi 2 Novembre à 18h30  
Conférence et écoute musicale réalisée par Didier COUN.  
"L'influence de la musique Indienne chez les Beatles"  
Un sujet traité avec brio par un amateur éclairé, illustré par des extraits musicaux.

Mercredi 3 novembre à 14h00 à 16h00  
Ateliers culinaires famille.

Vendredi 5 Novembre à 20h30  
Mois du film documentaire Projection du film « Stars en Inde » Documentaire sur les stars du Bollywood avec la présence du réalisateur Yves Billon.

Mardi 9 Novembre à 20 h30  
Ciném'art « Dance of the wind », l'histoire de la chanteuse indienne classique au prise avec les aléas de la vie, qui devra faire un parcours initiatique pour retrouver sa voix. Un très beau film à ne pas manquer.

Mercredi 10 Novembre à 15h30  
Mois du film documentaire Projection du « Les petits du monde » La vie des petits indiens, de l'école à la maison en Inde du nord. Documentaire jeunesse.

Mardi 16 novembre à 18h30  
Conférence "vers l'Inde mystérieuse" ou "Dans les rues de l'Inde" par Patrice FAVARO suivi de la visite commentée de l'exposition «SAMADAMA».

Vendredi 19 novembre à 20h30  
Soirée Conte avec Nathalie Le Boucher, conteuse et danseuse qui nous emmènera à travers les mythes indiens. Une soirée exceptionnelle à ne pas manquer !

Mardi 23 novembre à 18h30  
Projection Mois du film documentaire «Voyage en Inde». Un beau voyage pour clôturer cette manifestation autour d'un pays à découvrir.

Vendredi 26 Novembre à 18h30  
Vernissage Exposition de Brigitte BERTHELOT-LECOINTE (Sculpture).

### DECEMBRE

Vendredi 3 décembre à 18h30  
Concert découvert avec «Kassandra». (Un groupe de Brignoles) chanson française. (Gratuit)

Dimanche 5 décembre à 15h00  
Ensemble polychromie musiques nouvelles  
Concert offert par le Conseil Général  
À ne pas manquer

Mardi 7 Décembre à 9h15 et à 10h00  
Des livres et des Bébés.

Dimanche 19 Décembre à 15h00  
Concert Classique à l'église «Pergolesi».

Jeudi 23 décembre  
«Les jeudis du cinéma» Cinéma salle du Recoux 5€.

### JANVIER

Vendredi 14 janvier 2011 à 18h30  
Vernissage de l'exposition de Bernard Chalumeau.  
Exposition du 14 janvier au 9 février.

Mardi 18 janvier 2011 à 9h15 et à 10h00  
Des Livres et des Bébés. Animation autour du livre pour les tout-petits de 3 mois à 3 ans.

Vendredi 28 janvier 2011 à 18h30  
Concert découverte «Andromakers» Musique Pop. Électro .

### FÉVRIER

Mardi 8 février à 18h00  
Conférence Histoire de l'art «Modigliani, ivre de rage et de peinture» par Jean Baptiste Pisano, Professeur d'histoire de l'art à l'université de Nice.

Vendredi 11 février à 18h30  
Vernissage de gravures en partenariat avec la Maison Méditerranéenne de l'Estampe.  
Exposition du 11 février au 2 mars.



## Comité d'animation du Cannet des Maures

### NOVEMBRE

Mercredi 10 novembre  
Fête de la Saint-Martin avec l'école allemande de l'EAALAT (soir)  
Modalités identiques à l'année dernière.

### DECEMBRE

#### Téléthon

La commune du Cannet organise cette année 2010 la journée du Téléthon durant la 1ère fin de semaine du mois de décembre. Le CACM avec la participation volontaire de la brigade du restaurant scolaire préparent la traditionnelle tartiflette.

#### Samedi 11 et Dimanche 12 décembre Marché de Noël

Le Parc Pellegrin, sous tentes et chapiteaux. Les modalités seront communiquées dans les prochaines semaines, par courrier, aux exposants qui en feront la demande auprès du CACM ainsi qu'aux participants des précédents salons de Noël.

#### Vendredi 31 décembre

Fête de la Saint-Sylvestre  
Salle du Recoux  
Repas traiteur avec animation musicale  
Prix d'entrée unique : 59 euros.  
Informations toujours au même numéro de téléphone

La municipalité vous propose de recevoir régulièrement des informations électroniques sur les animations qui ont lieu sur la commune.  
Pour bénéficier de ce service, adressez vous à la médiathèque municipale.

Médiathèque municipale / Pôle Culture et Communication  
Avenue de la 4ème République / 83340 LE CANNET DES MAURES  
mediatheque@lecannetdesmaures.com / 04.94.503.520  
Horaires: Mardi, Mercredi, et Vendredi de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h 30, Samedi de 8h30 à 12h  
Tel : 04.94.50.35.20 / Courriel : mediatheque@lecannetdesmaures.com

